

Accord de relance Etat - Région

Une Région offensive, écologique et solidaire

GEBS – Intervention Alexandra Dublanche

Mercredi 5 mai 2021



Le plus grand plan de relance Etat-Région de France : 13,8 Md€

1 - Relancer l'économie

- Soutenir l'activité des entreprises et leur compétitivité
- Relancer l'industrie

2 - Favoriser l'emploi

- Doubler et moderniser l'offre de formation pour aider les chômeurs et les jeunes au retour vers l'emploi

3 - Accélérer la transition environnementale

- Investir pour des transports innovants et écologiques

Un plan qui s'intègre dans le plan régional économique, écologique et solidaire

Acte I

Une réponse forte et immédiate à la crise

1,3 Md€ affectés et dépensés à 100 %

Le plus important plan de relance après celui de l'Etat

1. Economie, 2. Formation et retour vers l'emploi, 3. Solidarité, pouvoir d'achat, santé et recherche, 4. Environnement et budget participatif pour une relance au plus près des territoires

Acte II

Une COP régionale pour une IdF plus verte

192 propositions pour une Région « Zen, Zan et Circulaire »

Zéro émission nette, zéro artificialisation nette et région circulaire, avec zéro ressource nette. Des propositions mises en œuvre dès janvier 2021 : retrofit, collecte et recyclage des masques jetables, plan friches renforcé, structuration d'une filière francilienne de matériaux biosourcés

Acte III

Un plan pluriannuel d'investissements sans précédent

20 Md€ entre 2021 et 2027, dont 5,5 Md€ en 2021-2022

Complété de 4 Md€ pour la formation

Un plan de relance, qui couvre tous les domaines d'intervention de la Région : transports, avec un record de 1 Md€ d'investissement dès 2021, lycées avec la revoyure du plan pluriannuel d'investissement, mais aussi développement économique et innovation, santé et recherche, transition environnementale, culture, sport... tout en s'appuyant sur le plan de relance européen, notamment les fonds de crise REACT-EU

1- RELANCER L'ECONOMIE

470 000 entreprises aidées depuis mars, soit 40% des entreprises franciliennes

a) Soutenir l'activité des entreprises et leur compétitivité

- **156 M€ de fonds de solidarité financé par la région** (5,9 Mds€ distribués à près de 420 000 entreprises)
- **400 M€ de prêts rebond à taux zéro pour renforcer la trésorerie des TPE et PME** (7 124 prêts accordés pour un montant moyen de 50 000 €)
- **150 M€ de Fonds Résilience déployés depuis juin 2020** (7 000 bénéficiaires et près de 30 000 emplois sauvés)
- **Aides aux loyers de 1 000 € pour les mois de novembre 2020 et de mars 2021** (15 200 commerçants aidés à ce stade)
- **Chèque numérique de 1 500 € pour les artisans et commerçants** (3 380 notifiés pour 4M€) **et de 10 000€ pour les collectivités** (54 collectivités franciliennes aidées à ce stade)
- **Suppression de la taxe d'aménagement**

1- RELANCER L'ECONOMIE

b) Relancer l'industrie

- **15 M€ de PM'Up Covid-19 (800 K€ max) : transformer notre outil de production pour sécuriser les approvisionnements stratégiques régionaux. 63 entreprises bénéficiaires**
- **52 M€ de PM'Up Relance industrie (800 K€ max) pour relocaliser, moderniser, diversifier. 96 entreprises bénéficiaires**
- **11 M€ pour les Grands projets R&D des filières industrielles stratégiques**
 - Batterie du futur (Solvay à Aubervilliers, 5 M€), aéronautique et spatiale (Airbus Space Defense à Elancourt, 1 M€ et Air France Maintenance, 1 M€), quantique (Paris-Saclay, 2,5 M€), betterave (Deleplanque ITB à Maisons-Laffite, 1,2 M€)

2- FAVORISER L'EMPLOI

Doubler et moderniser l'offre de formation pour aider les chômeurs et les jeunes au retour vers l'emploi

- **200 000 places de formation dans les secteurs en tension** (bâtiment, travaux publics, sécurité, sanitaire et social, numérique, agriculture-environnement), **dont 20 000 places en e-learning**
- **Revenu jeunes actifs** : 4 000 € pour les jeunes 16-25 ans qui suivent une formation qualifiante de 6 mois dans un métier en tension
- **Aide de 1 000 € à l'entrée en Formation dans les secteurs en tension**: prime portée à 2 000 € pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap
- **Prime de 1 000 € pour les jeunes et demandeurs d'emploi qui se forment aux métiers des JOP**
- **Généralisation de la gratuité du permis de conduire pour les jeunes en insertion au 1^{er} mars 2021**
- **Formation pour les apprentis sans employeur au 1^{er} mars 2021**
- **Nouvelle aide régionale vers l'emploi (AIRE 2)**. Pour les demandeurs d'emplois sans condition de promesse d'embauche, ouverte aux créateurs et repreneurs d'entreprises indemnisés au titre de l'ARCE 6

3- ACCELERER LA TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE

*10 Md€ en 4 ans et plus de 50 % du budget régional chaque année
pour une relance écologique et participative*

Investir pour des transports innovants et écologiques : 1,72 Md€ de la Région et 0,87 Md€ de l'Etat supplémentaires grâce à un avenant au CPER, soit une hausse de +50 % des crédits annuels

➤ **Accélération des opérations structurantes**

- Projets ferrés lourds : prolongement d'Eole à l'ouest, projet Nexteo pour améliorer la régularité des RER B et D, prolongement de la ligne 11
- Projets de tramways et bus à haut niveau de service, notamment : T11, T12, T13, T1 à l'est et à l'ouest, T3, T10
- Franchissement urbain de Pleyel

➤ **Voies réservées aux bus, taxis et covoiturage sur le réseau routier national**, sans prendre de capacité de circulation aux autres usagers

➤ **Un engagement fort pour financer le RER Vélo à 60 % soit 300 M€**

- Dans le cadre du plan vélo qui a déjà permis de financer 100 projets sur 70 territoires
- Dispositif *ad hoc* plus favorable : financement à 60 %, avec un plafond de subvention relevé à 600 000 € par km, et à 6 M€ pour les résorptions de coupures